



Rédaction	Vérification	Approbation	
Mme AUBER-VERLEYE Sabrina Cadre de Santé USLD/EHPAD	Mme SANTINI Marie-Ange Responsable Assurance Qualité	Mme PIOTROWSKI Carine Directrice des Soins	M. PISELLA Jean-Luc Directeur du site de Toga
Date : 20/09/2023	Date : 20/09/2023	Date : 20/09/2023	Date : 20/09/2023
Visa : <u>Signé</u>	Visa : <u>Signé</u>	Visa : <u>Signé</u>	Visa : <u>Signé</u>

BIENVENUE à l'EHPAD-USLD DE TOGA

Téléphones et mails utiles :

- Service : 04 95 55 68 74
- Cadre de santé : 04.95.55.68.75 Mail : sabrina.auber-verleye@ch-bastia.fr
- Secrétariat : 04 95 55 68 71 Mail : lucienne.viacara@ch-bastia.fr
- Service social du CHB : 04 95 59 11 94
- Direction de site : 04 95 59 13 61

LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Une équipe de professionnels engagés et investis pour vous accueillir et vous accompagner au quotidien :

Un directeur
Une équipe médicale (4 médecins)
Une cadre de santé
Un kinésithérapeute
Un ergothérapeute
Des infirmier(e)s
Des aides-soignant(e)s
Des aides hôteliers et ménage
Une secrétaire
Un animateur
Une lingère
Des agents du service technique et du service intérieur

LES PERSONNES RESSOURCES DANS VOS DEMARCHES D'ADMISSION

→ **La cadre de santé** (*Mme AUBER-VERLEYE Sabrina*), **et le directeur de site** (*Mr Jean-Luc PISELLA*) sont à votre disposition (*sur rendez-vous*) pour vous faire visiter les lieux.

→ **Une secrétaire** (*Mme VIACARA Lucienne*) vous fournira tous les renseignements utiles, au rez-de-chaussée de l'établissement de TOGA.

Elle vous remettra les documents suivants :

- Le règlement de fonctionnement, les tarifs
- Le projet de soins
- Le contrat de séjour
- La charte des droits et des libertés des personnes âgées dépendantes
- La charte des droits et des libertés de la personne accueillie
- Les directives anticipées à remplir
- La personne de confiance à renseigner

→ **Un service social** assure une permanence pour vous aider dans vos démarches administratives sur le CH de BASTIA.

LE BATIMENT

Il est composé de trois niveaux :

- **Au rez-de-chaussée**, vous trouverez le hall avec le **secrétariat** –accueil, les bureaux des médecins, une **salle d'ergothérapie**, une **salle de kinésithérapie**.
- **Au premier étage**, vous trouverez 13 chambres simples et 8 chambres doubles : ce sont les 28 lits d'Unité de Soins de Longue Durée (**USLD**), le **bureau du cadre de santé**, le **bureau infirmier**.
Il y a également une salle à manger climatisée, un salon télé.
- **Au deuxième étage**, vous trouverez 14 chambres simples et 12 chambres doubles : ce sont les 38 lits d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (**EHPAD**)
Il y a également deux salons par aile équipés d'une télévision et un équipé d'une bibliothèque sonore ainsi qu'une salle à manger climatisée

LA VIE AU QUOTIDIEN

- Le petit déjeuner est servi à partir de 7 heures dans la salle à manger à l'EHPAD et en chambre sur l'USLD
- La matinée est consacrée aux soins, aux visites médicales, aux séances d'ergothérapie et de kinésithérapie, ainsi qu'aux animations. Les visites ne sont pas autorisées le matin (sauf dérogation médicale)
- Le déjeuner est servi à partir de midi dans la salle à manger
- L'après-midi : séances de kinésithérapie, d'ergothérapie, animations, les visites sont autorisées.
- Un goûter est servi vers 15 heures 30 ainsi qu'une collation hydratation (*jus de fruit, sirop ...*)
- Le dîner est servi à partir de 18 heures dans la salle à manger à l'EHPAD et en chambres sur l'USLD
- Les résidents bénéficient d'un suivi nutritionnel individuel par l'équipe pluridisciplinaire accompagnée d'une diététicienne, ce qui permet de réajuster le menu de repas en fonction des besoins

→ Journée type d'un résident :

6h15 : Arrivée de l'équipe de jour, qui prend en charge les résidents réveillés pour la toilette (soins de nursing) et les soins infirmiers

7h/7h15 : Service du petit déjeuner / Distribution et administration des traitements par les IDE

Ensuite : Séances de kiné / Ateliers avec l'ergothérapeute / Soins infirmiers / Proposition de participer aux Animations (selon planning proposé) et selon souhait du résident / Possibilité d'être installé sur le terrasse extérieure pour les résidents qui le souhaitent +/- avec animations / Visite du médecin selon besoin / Distribution d'une collation et aides alimentaires / Hydratation / TV en salle

12h00 : Service des repas du midi, en salle ou en chambre selon les résidents / Hydratation / Distribution et administration des traitements par les IDE

Ensuite : Changes par les AS / Tv en salle ou en chambre / Sieste pour les résidents qui le demandent / Animations de l'après-midi, en fonction du planning et des souhaits du résident / Séances de kiné / Ateliers avec l'ergothérapeute / Proposition de participer aux Animations (*selon planning proposé*) et selon souhait du résident / Possibilité d'être installé sur la terrasse extérieure +/- avec animations / Visites des familles / Visite du médecin selon les besoins / Distribution et administration des traitements par les IDE pour les résidents qui en ont besoin / Pose de perfusions sous-cutanées pour les résidents qui le nécessitent

16h : Distribution du gouter et aides alimentaires / Hydratation

18h00 : Service des repas / Hydratation / Aides alimentaires pour les résidents qui ont besoin / Distribution et administration des traitements par les IDE

Ensuite : Accompagnement au coucher / Changes si besoin / Tour des IDE pour les besoins divers de soins et autres traitements

20H45 : Arrivée de l'équipe de nuit / Aide au coucher des résidents qui ne sont pas couchés (*l'horaire du coucher peut s'étendre en fonction des souhaits des résidents*) / TV en chambre / Changes si besoin / Distribution et administration des traitements par les IDE de nuit si besoin / 2 tours de changes par AS et IDE et plus si besoin / Possibilité d'en cas pour les résidents qui le souhaitent / Toilettes complètes si besoin en fonction des résidents.

→ Les Animations du quotidien

⇒ Un cours de gymnastique douce est organisé une fois par semaine par l'animateur et l'ergothérapeute

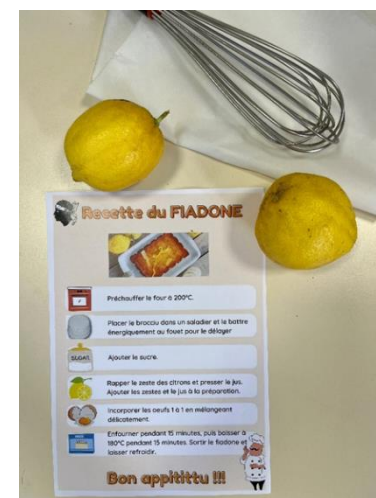


⇒ Des activités thérapeutiques avec l'ergothérapeute sont réalisées le lundi, mardi, jeudi et vendredi (parfois en collaboration avec l'animateur, ou la diététicienne)

Scrabble :



Atelier Fiadone :



Ateliers Smoothies :



⇒ **Des animations sont organisées tous les jours par l'animateur et l'équipe soignante par groupe ou en animations individuelles, voici quelques exemples qui sont déjà d'actualité ou en projet imminent :**

- Lecture,
- Film,
- Loto,
- Chant,
- Poésie,
- Ateliers réminiscence,
- Lecture du journal, saint du jour etc...,
- Activités culinaires (crêpes, Fiadone etc...),
- Esthétisme : pose de vernis à ongle, coiffure etc...
- Musique
- Journées à thèmes +/- avec repas à thème (noël, pâques, chandeleur, galette des rois etc...)
- Apéritif festif déjeunatoire (pizzas/cocktails, etc...)

- Repas à thème
 - La gazette trimestrielle de Toga rédigée en collaboration avec les résidents
 - Le dernier mercredi de chaque mois, les anniversaires des résidents du mois en cours sont fêtés autour d'un gâteau d'anniversaire fourni par la cuisine et de quelques animations telles que des chants accompagnés de guitare. Les familles sont conviées à partager ce moment autour « d'un café des familles ».
 - Et plein d'autres animations encore prévues au programme, comme :
 - Echanges intergénérationnels avec les enfants
 - Projet jardinage
 - Animathérapie
- ⇒ **Le planning hebdomadaire des animations est affiché sur les panneaux d'informations au 1^{er} et au 2^{ème} étage (Ce planning peut toutefois varier en fonction des réajustements nécessaires).**
- ⇒ **Les soignants aussi font des animations au quotidien :**







Et même si parfois certains résidents ne participent pas activement à certaines animations, ils sont très heureux d'y assister de manière passive !

L'INSTALLATION ET LE CONFORT DU RESIDENT

Le linge du résident

Les vêtements et effets personnels sont essentiels à la vie quotidienne du résident, nous vous conseillons des vêtements faciles à enfiler (*amples et élastiques*)

- Une liste du linge nécessaire vous sera remise avant votre admission
- Un inventaire sera fait à l'entrée, **le linge devra être identifié par vos soins avec des étiquettes tissées et cousues** (les étiquettes collantes ne tiennent pas au lavage, il y a donc un risque de perte) avant d'être acheminé à la lingerie.
- Vous pouvez apporter des photos et des objets personnels.

Le linge des résidents est lavé par un prestataire externe (établissement Roncaglia).

Pour les résidents qui le souhaitent, le linge (vêtements) peut être lavé par la famille ou les aidants. Dans ce cas, il vous faudra fournir un panier à linge sale dans la chambre pour que le personnel puisse stocker les vêtements que vous souhaitez laver.

Les protections jour/nuit, les produits de douche ainsi que les serviettes de toilette sont fournis mais vous pouvez amener vos produits de bien-être si vous le souhaitez. Le dentifrice et produits pour les appareils dentaires n'est pas fourni.

LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'INSTITUTION

La mise à disposition des chambres

Pour des raisons de fonctionnement, il est parfois possible que nous procédions à des changements de chambre du résident pour des raisons médicales ou de service. Vos familles seront informées de ce changement par message téléphonique ou mail.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter en chambre, des terrasses extérieures sont à disposition pour cela, il est impératif d'aller fumer à l'extérieur.

Il est également interdit de se rendre dans l'espace de la cuisine et les différents espaces de stockages, qui sont strictement réservés aux agents du long séjour de Toga.

Les visites

Elles sont autorisées tous les jours à partir de 12 heures 30. Elles ne sont pas autorisées la matin (sauf dérogation médicale).

Pour des raisons de sécurité elles sont interdites après 21h 30 sauf sur dérogation médicale en cas d'accompagnement en fin de vie

Les sorties

Vous avez la possibilité de demander au médecin des autorisations de sorties accompagnées avec vos familles.

Les sorties accompagnées sont possibles après avis du médecin et validation par le directeur et la cadre de santé. Pensez à le demander 2 ou 3 jours à l'avance.

Les soins esthétiques et coiffure

Notre établissement est conventionné avec deux coiffeuses, une esthéticienne et une podologue, qui passent dans l'établissement environ une fois par mois.

Vous avez possibilité de prendre rendez-vous si vous le souhaitez auprès de l'équipe ou de la secrétaire. Néanmoins les frais sont à la charge du résident ou de leur famille.

Les règlements devront être fait directement au prestataire. Il est possible de demander leur nom et adresse auprès de la secrétaire Mme VIACARA ou de faire appel au prestataire de votre choix qui devra alors respecter les consignes qui prévalent en institution.

LA VIE EN INSTITUTION

Le conseil de vie sociale

Les membres du Conseil de la vie sociale formulent des avis et des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service. Sont particulièrement concernés l'organisation intérieure, la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques, et les projets de travaux et d'équipements

Le CVS comprend :

- Deux représentants des résidents ;
- Le directeur
- Le médecin chef de service
- La cadre de santé
- Un représentant des familles ou proche-aidant ;
- Un représentant du personnel
- Un représentant des représentants légaux des résidents
- Un représentant des mandataires judiciaires
- Un représentant des bénévoles
- La secrétaire (pour compte-rendu)

Il se réunit au moins une fois par trimestre. Les membres qui le composent sont à l'écoute de vos propositions et projet d'amélioration. Le CVS sera réajusté dans sa composition et son fonctionnement pour prendre en compte les nouvelles dispositions réglementaires. Les coordonnées de la Présidente du CVS peuvent être demandées auprès du secrétariat.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE LE PROJET DE VIE

Afin de mieux respecter vos goûts et vos souhaits il est nécessaire que vous remplissiez la fiche individuelle suivante qui nous permettra de respecter au mieux vos volontés.

Nous avons donc besoin de connaître vos habitudes.

Nous établirons des évaluations en équipe pluridisciplinaire dès l'entrée du résident, afin de fixer un rendez-vous à environ un à deux mois, pour formaliser le projet de vie individualisé (avec le résident et/ou sa personne de confiance).



LIVRET D'ACCUEIL
USLD / EHPAD de TOGA
Hôpital de Toga - 20200 BASTIA

SOI-FCT-022

Version 2.00
Page 18 sur 24

FICHE INDIVIDUELLE DU PROJET DE VIE

Nom :
Prénom :
Age : _____

Je mange :

.....

.....

Je ne mange pas

.....

.....

J'aime

.....

.....



LIVRET D'ACCUEIL
USLD / EHPAD de TOGA
Hôpital de Toga - 20200 BASTIA

SOI-FCT-022

Version 2.00
Page 19 sur 24

Je n'aime pas

.....

.....

Je souhaite

.....

.....

Je ne souhaite pas

.....

.....



Centre
Hospitalier
de Bastia

LIVRET D'ACCUEIL
USLD / EHPAD de TOGA
Hôpital de Toga - 20200 BASTIA

SOI-FCT-022

Version 2.00
Page 20 sur 24

J'ai besoin de votre aide pour :

- ☐ Me déplacer
- ☐ Me laver
- ☐ Manger

Ma personne de confiance de référence est :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Annexe 1 : Personne Qualifiée Droits des usagers en Haute Corse

Des « personnes qualifiées » viennent à la rescousse, VÉRONIQUE EMMANUELLI



Félicie Faggianelli a d'ores et déjà suivi une formation en droit des usagers. – FLORENT SÉLVINI

Félicie Faggianelli est l'une des rares « personnes qualifiée » dans l'île. Elle intervient dans les Ehpad, dans les foyers médicalisés et autres maisons d'accueil spécialisées (Mas). Son objectif est de faire valoir les droits des résidents. Dans son arsenal figurent l'écoute et le dialogue

Elle a décidé de donner une part de son temps libre pour les autres, les résidents des Ehpad et des établissements médico-sociaux, de manière à faire évoluer un petit peu les choses, à continuer à porter les valeurs de solidarité et d'entraide qui sont les siennes, à donner du sens à sa retraite aussi.

Depuis 2020 à présent, Félicie Faggianelli, 68 ans, originaire de Bocognano et d'Afa, a intégré en tant que bénévole le dispositif « personne qualifiée », porté par l'Agence régionale de santé (ARS) de Corse. Cet engagement s'est imposé à elle, un peu par hasard d'abord. « Je m'y suis intéressée à l'occasion de la fête des associations, lors d'une rencontre avec Marie-Jo Poli, représentante des usagers dans le secteur sanitaire. Elle tenait un stand, nous avons bavardé. Ensuite, elle a fait le lien avec l'ARS qui, un beau jour, m'a contactée », raconte-t-elle.

En réalité, l'environnement dans lequel elle a vocation à évoluer ne représente pas vraiment une découverte. « Je connaissais ce dispositif en tant que directrice d'hôpital. J'ai exercé dans des établissements différents en région Paca et j'ai terminé ma carrière à la tête de l'hôpital de Montfavet à Avignon », raconte-t-elle.

Félicie Faggianelli a déjà ses repères. Elle se sent à l'aise. Il est donc naturel et motivant de poursuivre dans cette voie. « Je voulais m'investir dans un domaine familier mais qui me permettait de découvrir un autre versant du médico-social, c'est-à-dire en aidant les personnes accueillies dans ces structures à rechercher des solutions aux problématiques rencontrées. »

1 Écouter et faire la part des choses

Au passage, elle fait ce qui lui plaît, elle « s'engage au service de ceux qui en ont besoin, participe à la vie des institutions, et de la cité ». Sa méthode se fonde sur l'accompagnement « des résidents et de leurs familles, à condition que ceux-ci en expriment le souhait ». La bénévole ne passe pas à l'action de façon spontanée pour, entre autres, « faire valoir les droits de ces personnes, dédramatiser certaines situations qui peuvent être réglées facilement

par le dialogue, par une explication simple, au lieu de garder des rancœurs ou bien d'essayer de trouver des responsabilités qui, quelques fois, n'existent pas », confie-t-elle.

Et dans le périmètre médico-social, les sujets sont souvent les mêmes. « Par exemple, la chambre d'un résident devient son domicile. En conséquence, il a le droit d'aller et de venir. Il n'est pas enfermé. Il n'est pas en prison non plus. »

Il y a aussi un code des bonnes manières élémentaires à respecter dans le monde médico-social. Il y va de la dignité de chacun. On frappe à la porte avant d'entrer dans une chambre, on vouvoie les résidents, on désigne ceux-ci par leur nom et pas par une initiale lorsqu'on s'entretient avec leurs familles. « Certaines peuvent à un moment ou à un autre estimer que le nombre de toilettes n'est pas suffisant, que le projet de vie n'est pas appliqué comme il le devrait », reprend-elle.

Pour désamorcer les tensions, elle devra commencer par « écouter, faire part des choses, analyser, comprendre les attentes de chacun », avec « toute l'objectivité nécessaire ».

Et, surtout, sans verser dans l'excès d'empathie. C'est certain, « on est sensible à tout ce qui est humain et à tout ce que peuvent ressentir les personnes ». Pour autant, il est indispensable de « garder une petite distance. Nous sommes là pour faire en sorte que tout se passe bien et que leurs droits soient respectés, pas pour rompre leur solitude ». Une tâche que remplissent, le cas échéant, d'autres acteurs associatifs

2 Appel à bénévoles

Félicie Faggianelli le reconnaît, les sollicitations sont très rares. « Le dispositif est méconnu pour l'heure. En principe, la liste des personnes qualifiées est affichée dans l'établissement. Il serait préférable qu'elle soit incorporée dans le livret d'accueil des résidents », note-t-elle. C'est dans ce contexte que l'ARS de Corse a fait le choix de lancer un appel aux bénévoles et d'organiser une formation de deux jours au mois de septembre pour ceux-ci. La personne qualifiée, « un défenseur et non un médiateur », selon les autorités sanitaires, « doit avoir une bonne connaissance du secteur social et médico-social, de l'organisation administrative et des droits sociaux », poursuit-on. Elle est « bénévole, indépendante de toute structure. Après avoir présenté sa candidature, elle est désignée conjointement par la préfecture, la CDC et l'ARS.

BIENVENUE à l'EHPAD-USLD DE TOGA

